

Communiqué de presse

LE COLLÈGE SIMON VINCIGUERRA DE BASTIA EST LABELLISÉ ECOCULLEGHJU AVEC LE SYVADEC

Aujourd'hui, vendredi 11 juin 2021, le collège Simon Vinciguerra de Bastia est labellisé EcoCulleghju. Il fait désormais partie du réseau des 7 établissements du second degré accompagnés par le SYVADEC dans le cadre de ses programmes pédagogiques en faveur de la réduction des déchets. Cette distinction vient récompenser les actions déployées tout au long de l'année sur ce thème au sein de l'établissement.

Le mois de juin marque traditionnellement la fin de l'accompagnement des EcoCulleghju et Ecoliceu par le SYVADEC. Chaque établissement impliqué dans ces programmes obtient sa labellisation, destinée à récompenser élèves et enseignants pour le travail réalisé tout au long de l'année en lien avec la réduction des déchets et l'éco-responsabilité.

L'occasion d'une remise officielle du label, au cours de laquelle chaque élève reçoit un cadeau. Une plaque EcoCulleghju ou Ecoliceu, est également apposée dans l'établissement pour témoigner de son engagement pour l'environnement.

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE AU COLLÈGE EN 2020-2021

- Mise en place du tri-sélectif en partenariat avec la Communauté d'agglomération de Bastia.
- Déploiement d'actions de communication pour sensibiliser les élèves de l'établissement.
- Création du projet « stop au plastique » dans le cadre des ÉcoDéfis. Celui-ci consiste d'une part à distribuer gratuitement à tous les élèves, dès leur entrée en 6^e, une gourde en inox pour remplacer les bouteilles en plastique. D'autre part, il encourage les élèves à collecter les déchets en plastique de l'établissement pour les transformer en objets du quotidien.

Focus sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Bastia

- 23 écoles accompagnées sur les 35 du territoire
- 3 216 enfants sensibilisés
- 2 collèges accompagnés
- 688 adolescents sensibilisés
- 8 cantines accompagnées

LES PROGRAMMES ECOCULLEGHJU ET ECOLICEU

Le SYVADEC a lancé en 2019, en partenariat avec le rectorat de l'Académie de Corse, une adaptation du programme EcoScola destiné aux établissements du second degré : **les programmes EcoCulleghju et EcoLiceu.**

Ils ont vocation à développer la conscience environnementale des élèves en les sensibilisant durablement à la thématique des « déchets » (tri et prévention). Ainsi, tout au long de l'année scolaire, les établissements bénéficient d'un accompagnement personnalisé dispensé par le SYVADEC. En fin d'année, les élèves participent au challenge des **ÉcoDéfis** qui peut permettre à leur classe de remporter une bourse.

CHIFFRES-CLÉS

- **159** écoles accompagnées
- **16 261** enfants sensibilisés
- **5** collèges et **2** lycées accompagnés
- **3 653** adolescents sensibilisés
- **86** cantines accompagnées

Ce dispositif constitue pour les collèges et les lycées une passerelle vers le programme E3D de l'Académie. La démarche « E3D » (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) vise à ce que l'établissement devienne un lieu d'apprentissage global du développement durable. Le travail mené par le SYVADEC, permet donc aux établissements scolaires de pouvoir obtenir la labellisation E3D - niveau 1.

En pratique, EcoCulleghju et EcoLiceu, qu'est-ce que c'est ?

Les établissements qui participent au programme EcoCulleghju & EcoLiceu sont accompagnés par un chargé de mission du SYVADEC durant toute l'année scolaire. Il les accompagne pour réaliser les actions suivantes :

- effectuer un état des lieux sur leur gestion des déchets,
- déployer du tri en collaboration avec l'intercommunalité,
- former du personnel et des élèves de l'établissement sur le tri et la réduction des déchets,
- déterminer l'équipe qui participera aux ÉcoDéfis et l'accompagner dans la structuration et la mise en œuvre de son projet écoresponsable.

Les objectifs des programmes :

- mettre en place le tri sélectif dans l'établissement ;
- intégrer dans le fonctionnement de l'établissement le tri et la réduction des déchets ;
- travailler à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines ;
- présenter un projet sur la thématique déchets pour les ÉcoDéfis, en fin d'année scolaire. Le projet doit intégrer les critères suivants : communication, innovation, participation et impact (à la fois sur l'environnement et les comportements).

PRÉPARER L'AVENIR EN GÉNÉRALISANT LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les comportements responsables s'apprennent dès le plus jeune âge. C'est pourquoi le SYVADEC s'est engagé, dès sa création en 2007, à promouvoir les bons gestes par le biais d'animations ponctuelles en milieu scolaire. En prolongement de ces interventions et pour les renforcer durablement, il a imaginé un dispositif complet de sensibilisation autour de la thématique des déchets et du gaspillage alimentaire : les programmes EcoScola, EcoCulleghju et EcoLiceu.

Les actions menées toute l'année dans ce cadre contribuent à sensibiliser les plus jeunes au tri, à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire.

Objectif : parvenir progressivement à la mise en place d'une « Académie Verte » avec 100 % des établissements engagés dans la démarche.

Le plan d'action 2020- 2026 du SYVADEC prévoit notamment :

- L'adhésion de 30 nouvelles écoles (ainsi que des cantines associées) ;
- L'enrichissement des programmes existants avec le développement de circuits pédagogiques dans les recycleries et bioplateformes, ainsi qu'un outil numérique (plateforme Web regroupant des informations sur la valorisation et la réduction, des jeux pédagogiques et permettant la diffusion d'actions exemplaires à l'ensemble du réseau d'établissements) ;
- L'extension du programme à l'Université de Corse en travaillant à la mise en œuvre d'appels à projets annuels à destination de toutes les filières pédagogiques ;
- L'initiation des agents des EPCI aux techniques de l'animation et à la conception de séances de sensibilisation grand public.

GESTION DES DÉCHETS EN CORSE : QUI FAIT QUOI ?

L'Union européenne définit le cadre et les objectifs de la politique environnementale et de gestion durable des déchets pour ses pays membres.

L'État décline la politique européenne à l'échelle nationale. Il en fixe le cadre réglementaire et les grandes orientations.

La Collectivité de Corse, dans le cadre des prescriptions nationales, définit et planifie la politique globale de gestion des déchets dangereux, non dangereux, et du BTP. A ce titre, elle élabore notamment le plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PPGDND), ainsi que le plan de prévention et de gestion des déchets dangereux (PPGDD) et le plan BTP.

Les intercommunalités ont la responsabilité de la gestion et de l'élimination des déchets ménagers et assimilés selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le SYVADEC met en œuvre la politique de gestion des déchets définie au niveau régional et assure le traitement et la valorisation des déchets ménagers.

Les entreprises et administrations sont responsables de tous les déchets générés par leur activité jusqu'à leur élimination ou valorisation finale. Cela concerne aussi les déchets assimilés aux déchets ménagers, même s'ils sont collectés par le service public ; les produits usagés issus d'un travail pour un client, dès que celui-ci les lui confie.

Le SYVADEC

Le Syndicat de Valorisation des Déchets de la Corse est un service public créé en 2007 par les 19 intercommunalités insulaires, pour assurer en leur nom le traitement et la valorisation des déchets ménagers de l'ensemble de la Corse. Elles mutualisent ainsi leurs moyens en s'appuyant sur un opérateur unique, dont l'action à l'échelle régionale garantit à la population un service équivalent dans toute l'île.

Aujourd'hui, la vocation initiale du SYVADEC s'est considérablement élargie au cadre plus vaste du développement durable. À côté de la gestion et du recyclage des déchets, il se mobilise activement pour développer l'économie circulaire et le réemploi local. Il milite pour la réduction des déchets à la source en favorisant le compostage et mène de nombreuses actions de prévention du tri et du gaspillage auprès du grand public.